

ADMINISTRATION
48, rue de la République
ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR
ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Confort, 11
A PARIS : AGENCE HAVAS
Place de la Bourse, 3

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION
4, rue Paradis, 4
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHOÏNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

Nos lecteurs ont reçu hier l'ÉCHO DE LYON avec une pagination différente de celle dont ils avaient l'habitude. Nous avons été engagés par de nombreux amis à faire ce changement qui permet de lire les deux premières pages du journal sans le déployer entièrement.

AUJOURD'HUI :
LE DISCOURS DE M. KALNOKY.
UN MARIAGE A ST-LAZARE.
LE SCANDALE DE CHALONS.
UNE AGENCE D'AVORTEMENTS.
Cinquante-trois accusés.
LES ORAGES.
LA COMPAGNIE MARITIME DE SAUVETAGE.

Les Misérables

Sous ce titre, nous parlions, l'autre jour des filles-mères et des malheureuses qu'une loi mal faite voue forcément à la honte ou au crime. Eh bien ! dans un autre ordre d'idées, écoutez cette histoire :
Il y a trois jours, jeudi, comparait devant le tribunal correctionnel de Lyon un jeune homme de vingt-trois ans, le nommé Jean Gilbert. Il avait commis le délit de mendicité.

— Mon ami, il faut maintenant vous en aller.
— Mais il me semble que je ne suis pas guéri.
— Non seulement vous n'êtes pas guéri, mais vous ne guérez jamais, vous êtes incurable. Dans ce hôpital, on ne soigne pas les incurables, allez, mon ami.

— Mais je vais mourir dans quelques mois...
— Nous ne recevons pas les incurables qui ne souffrent que de leur mal chronique.
— Mais j'ai faim, j'ai froid, je suis brisé dans tout mon pauvre corps. Allez, laissez-moi dans la rue par sept degrés au-dessous de zéro ?

— Monsieur le président, malade comme je le suis, que voulez-vous que je fasse dans la rue par un pareil temps ?
— A quoi, évidemment, l'honorable magistrat n'a rien pu répondre. Il s'est contenté de condamner ce malheureux à quinze jours de prison, après lesquels il sera envoyé dans un dépôt de mendicité.

principalement exercé sur... le dos de leurs adversaires. On avait fortement houpillé tous ceux qui se permettaient de venir faire un protestantisme à l'occasion de quelques objections libérales. De sorte que, hier soir, ces messieurs se sont expliqués entre eux ou à peu près.

— Non, voyez-vous ! toutes les théories protectionnistes, depuis celle qui consiste à fermer la frontière à tout produit étranger, jusqu'à celle qui consiste à la suppression des octrois, ne sont qu'un bénéfice des grands fabricants et des grands propriétaires. C'est pour les uns, comme pour les autres, le moyen de vendre cher et de tirer de leur médocratie un gros bénéfice. La suppression de l'octroi, dans ces conditions, c'est encore l'exception pour les producteurs agricoles de l'Empire qui paralysent, au même moment, toutes les industries ouvrières.

— Le Journal officiel publie la statistique de la direction des douanes. Les importations des dix premiers mois ont été de 4,057 millions contre 3,657 en 1890; les exportations, de 2,965 millions contre 3,661 en 1890.

LES FRANÇAIS EN RUSSIE
Une quête a été faite par la colonie française à Moscou, à l'occasion de l'anniversaire du mariage d'un de nos compatriotes, qui ont été recueillis à la grande-duchesse, présidente du comité de secours, qui l'a gracieusement acceptée.

NOUVELLES MILITAIRES
Paris, 15 novembre.
Conseil supérieur de la guerre. — On donne comme certain l'entrée au général Jamont au conseil supérieur de la guerre.

LES BATIMENTS CIVILS
Paris, 15 novembre.
On a vu qu'à la séance d'hier de la Chambre des députés, le ministre de l'Instruction publique a fait allusion à un projet de décret récemment approuvé par le conseil d'Etat et concernant le service de l'architecture des bâtiments civils et des palais nationaux.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre, continue le ministre, a été un événement de haute importance. Il a été le point initial d'une sorte de situation existant antérieurement, et ce voyage n'aurait pas été entrepris dans les formes dans lesquelles il l'est, et la réception faite à l'empereur en Angleterre n'aurait pas été aussi chaleureuse, aussi brillante, et le voyage avait eu lieu antérieurement. L'Angleterre a des sympathies très vives pour l'empereur d'Allemagne et l'Allemagne elle-même, et le peuple anglais a bien compris le but pacifique de la triple alliance.

LE DISCOURS DE M. KALNOKY
Vienne, 15 novembre.
Voici les principaux passages du discours prononcé, hier, par le comte Kalnoky devant la Délégation hongroise :

— La présence des commentaires auxquels l'allocution de Sa Majesté l'empereur a donné naissance, je dois dire que la situation actuelle de l'Autriche-Hongrie, en ce qui concerne la probabilité du maintien de la paix, est favorable. Je ne connais aucune question politique qui pourrait faire craindre directement que la longue époque de paix dont nous jouissons, puisse être interrompue. En ce moment, nos relations avec toutes les puissances sont d'une nature entièrement pacifique.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Angleterre, continue le ministre, a été un événement de haute importance. Il a été le point initial d'une sorte de situation existant antérieurement, et ce voyage n'aurait pas été entrepris dans les formes dans lesquelles il l'est, et la réception faite à l'empereur en Angleterre n'aurait pas été aussi chaleureuse, aussi brillante, et le voyage avait eu lieu antérieurement. L'Angleterre a des sympathies très vives pour l'empereur d'Allemagne et l'Allemagne elle-même, et le peuple anglais a bien compris le but pacifique de la triple alliance.

LES MINES DU PAS-DE-CALAIS
Lens, 15 novembre.
Aujourd'hui a eu lieu la réunion des délégués mineurs qui doivent décider de l'opportunité de la grève générale. 129 délégués représentant 40,000 mineurs, assistent à cette réunion.

Soupe des Anarchistes
Paris, 15 novembre.
La première soupe-anarchiste organisée par les socialistes-anarchistes afin d'avoir des auditeurs, a été donnée aujourd'hui, salle Fauriel, rue de Belleville.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON du 16 Novembre (2)
LA VIE LYONNAISE
LE KRACH
Roman inédit (1)
C'était, en effet, le caissier qui, rapidement, faisait son entrée. La veille, profitant du remue-ménage qui l'empêchait, comme à son habitude, de rester assez tard à sa caisse, il avait pris, à quatre heures et demie, le chemin de fer de Grenoble, dîné et passé la soirée à Saint-Laurent-de-Mure, chez un vieil ami, et, rentré par le premier train du matin, il venait vite réparer le temps perdu et mettre à jour ses écritures.

— Pourquoi donc ma grille n'est-elle pas allumée?... Où est Dommartin ?
— Je ne l'ai pas encore vu aujourd'hui, monsieur Drivon. C'est Prambois qui a été obligé de faire enlever son lit.
— C'est bien heureux qu'il n'ait pu encore coucher dans le bureau, grommela M. Drivon, plus on lui tolère, plus il abuse... Faites faire mon feu par un autre garçon, je suis fâché.

— Ah ! mon Dieu ! s'était écrié le caissier.
Mais aussitôt, par un violent effort de volonté, recouvrant un peu de son sang-froid, M. Drivon pensa : — Ne faisons pas de bruit. Et se mit rapidement à réfléchir.

— Ah ! mon Dieu ! s'était écrié le caissier.
Mais aussitôt, par un violent effort de volonté, recouvrant un peu de son sang-froid, M. Drivon pensa : — Ne faisons pas de bruit. Et se mit rapidement à réfléchir.

— Ah ! mon Dieu ! s'était écrié le caissier.
Mais aussitôt, par un violent effort de volonté, recouvrant un peu de son sang-froid, M. Drivon pensa : — Ne faisons pas de bruit. Et se mit rapidement à réfléchir.

— Ah ! mon Dieu ! s'était écrié le caissier.
Mais aussitôt, par un violent effort de volonté, recouvrant un peu de son sang-froid, M. Drivon pensa : — Ne faisons pas de bruit. Et se mit rapidement à réfléchir.

La distribution a cessé à 2 heures moins un quart. Trois mille soupes avaient été servies.

Fête de Gymnastique

Paris, 15 novembre. Cette après-midi, a eu lieu à l'hippodrome, le grand concours annuel organisé par l'association des sociétés de gymnastique de la Seine.

Dépêches Diverses

ASSASSINAT A NEUILLY

Paris, 15 novembre. Un nouvel assassinat a été commis hier à Neuilly. La surveillance exercée par la police depuis l'assassinat du père Charles n'a pas le don d'effrayer les malfaiteurs.

UN FRÈRE QUI TUE SA SŒUR

Tours, 15 novembre. Ce matin, vers 10 heures, le frère de M^{lle} Biet, sage-femme à Rochechouart, la faisait s'occuper de sa sœur, assaillie, à lui parler.

UN MARIAGE A SAINT-LAZARE

Paris, 15 novembre. En 1836, une petite fille de quatorze ans, Georgette Mennier, était apprentie aux appointements de 10 francs par mois.

dozaine de mouchoirs qu'on l'avait chargée d'acheter. Elle revint toute en larmes. Le modiste lui dit : « Mon enfant, tu as perdu ces mouchoirs, tu les paieras ! ».

LE SCANDALE DE CHALONS

Paris, 15 novembre. Les choses en étaient là lorsque le 1er chasseur arriva à Châlons-sur-Marne.

UNE AGENCE D'AVORTEMENTS

Paris, 15 novembre. Les débats de l'affaire des avortements de Cliehy, dont nous avons déjà exposé les bizarreries et dramatiques détails, commencent demain, lundi, 16 novembre.

LA DÉFENSE DES ACCUSÉS

Quel sera, à l'audience, le système de défense des accusés ? Il est facile de répondre dès maintenant à cette question en partie triple, pour ainsi dire, si l'on a dans l'esprit trois catégories d'accusés bien tranchés.

tion, il requiert la condamnation. à vingt-deux ans de réclusion contre Kassa, vingt-deux ans de réclusion contre Goussat et une peine moindre contre les autres prévenus.

L'ARBITRAGE DE LA PAIX

Londres, 15 novembre. Dans une réunion qu'il a tenue hier, le comité d'association internationale d'arbitrage de la paix a adopté une résolution exprimant sa satisfaction de ce que plusieurs hommes politiques aient récemment affirmé à nouveau que le devoir de l'Angleterre est d'évacuer l'Égypte.

LE SCANDALE DE CHALONS

Paris, 15 novembre. Les choses en étaient là lorsque le 1er chasseur arriva à Châlons-sur-Marne.

UNE AGENCE D'AVORTEMENTS

Paris, 15 novembre. Les débats de l'affaire des avortements de Cliehy, dont nous avons déjà exposé les bizarreries et dramatiques détails, commencent demain, lundi, 16 novembre.

LA DÉFENSE DES ACCUSÉS

Quel sera, à l'audience, le système de défense des accusés ? Il est facile de répondre dès maintenant à cette question en partie triple, pour ainsi dire, si l'on a dans l'esprit trois catégories d'accusés bien tranchés.

d'accablent qui, pour se remettre, fit sortir les deux militaires. Une fois seul, Maillet apostropha Barré en termes amers.

LE BISCUIT DES SOLDATS

La discussion récente, à la Chambre, du budget de la guerre a remis sur le tapis la question, toujours agitée et jamais résolue, de la fabrication du biscuit des soldats.

LES ORAGES

La pluie, qui avait cessé avant-hier, a recommencé quelque peu dans l'après-midi d'hier, sous l'influence d'un vent du midi persistant, et le ciel obscur de nuages ne nous présage pas la fin de la tempête.

innocence et prétend, en pleurnichant, qu'ils ne veulent que rendre service à des filles embarrassées et qu'ils ignorent tout à fait les complices manceuvres de Constante Thomas et de Flourey, il est probable que le jury se laisse prendre à ces arguments.

LE BISCUIT DES SOLDATS

La discussion récente, à la Chambre, du budget de la guerre a remis sur le tapis la question, toujours agitée et jamais résolue, de la fabrication du biscuit des soldats.

LES ORAGES

La pluie, qui avait cessé avant-hier, a recommencé quelque peu dans l'après-midi d'hier, sous l'influence d'un vent du midi persistant, et le ciel obscur de nuages ne nous présage pas la fin de la tempête.

dans les parquets des magasins, les fissures du mur, les encadrements...

LE BISCUIT DES SOLDATS

La discussion récente, à la Chambre, du budget de la guerre a remis sur le tapis la question, toujours agitée et jamais résolue, de la fabrication du biscuit des soldats.

LES ORAGES

La pluie, qui avait cessé avant-hier, a recommencé quelque peu dans l'après-midi d'hier, sous l'influence d'un vent du midi persistant, et le ciel obscur de nuages ne nous présage pas la fin de la tempête.

LA SEMAINE AGRICOLE

Les causes qui ont contribué au développement des progrès de l'agriculture et de l'horticulture en France, depuis un siècle, sont au nombre de trois : ce sont les expositions, les conférences et la presse.

biologie, le gouvernement qui a fait le plus pour l'instruction agricole en France, il existait, et malheureusement, par un bon nombre de cultivateurs, cela existe encore, même parmi des hommes les plus éclairés, deux erreurs, deux préjugés, très nuisibles aux progrès de l'agriculture ; ils croient généralement, que l'instruction agricole n'a aucune valeur et que, d'ailleurs, pour réaliser de grandes améliorations agricoles, il faut beaucoup d'argent.

besoin d'un stimulant qui les réveille de temps en temps en excitant leur curiosité. Personne ne nie la puissance de la presse politique et littéraire. Le journal est un livre qui recommence chaque jour, ne finit jamais, cherche, sollicite le lecteur à son foyer. C'est une prédication qui ne lâche pas prise, qui revient à la charge sans repos, qui est la goutte d'eau sur le rocher. C'est le quatrième pouvoir, comme on l'appelle aujourd'hui.

tion agricole rurale par la publicité de son journal. Dans les feuilletons agricoles que nous sommes appelés à rédiger dans cette feuille, nous sommes appelés à nous occuper de tout ce qui a rapport à l'agriculture, viticulture, sans négliger cette partie si utile du jardinage et de l'horticulture fruitière. Quelquefois, nous nous entreprenons un peu de floriculture. Les fleurs, qui ne les aime pas ? Mais, nous les aimons, autant à la ville qu'à la campagne, et, elles aussi, ont de temps à autre leur place dans nos causeries.

De tout cela nous causerons un peu, nous nous efforcerons de rendre notre *semaine agricole*, intéressante et profitable à tous, en signalant les progrès de culture nouveaux, les résultats des expériences qui auront été faites, nous appellerons l'attention sur les plantes nouvelles industrielles, alimentaires et d'ornement que leur mérite doit faire propager. Les insectes parasites, ainsi que les maladies qui s'attaquent aux végétaux sont signalés et, si nous recommandons des moyens pour les combattre, et en atténuer les dégâts, ils ne le seront, que lorsque nous serons sûrs et certains des résultats acquis.

Et posant notre premier jalou, à nos yeux apercevons de notre insatisfaction et de toutes les commissions qui nous font un peu défaut. Le cadre que nous nous proposons de remplir est large. Ce travail ne sera pas un désastre de nos forces ? Nous l'attendons dit, nous ne cultivons que les plantes et les herbes du sol ; pour cela il faut travailler, toujours travailler. Aussi, c'est ce que nous ferons pour mener à bien l'œuvre que nous nous est confiée, en jugeant l'œuvre un travail.

mables, ont tous démanté l'avant-dernière nuit, et ont refusé de concéder chez eux, tant ils craignent d'être pris sous les décombres de leur maison.

Hier, dimanche, une forte équipe d'ouvriers charpentiers a travaillé sous la direction d'employés de la voirie à étayer le mur qui menace ruine.

Les gardiens de la paix placés à l'entrée des maisons 31, 32 et 33, empêchaient les curieux de pénétrer dans la cour, car, par moment, des pierres ou des morceaux de béton, se détachaient du mur placé immédiatement au-dessus et tombaient à cet endroit.

A 8 heures du soir, un pan de mur est tombé dans la cour du n° 33, où les charpentiers se trouvaient.

Aucun d'eux, heureusement, n'a été atteint.

Les ouvriers passeront toute la nuit pour étayer les autres parties du mur qui menacent ruine.

Dans l'après-midi, la crue du Rhône et de la Saône s'est arrêtée, et le soir on signalait une légère décroissance.

DANS LES DÉPARTEMENTS

Le Bois-d'Oingt, 15 novembre. La grêle est tombée aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Les dégâts sont peu considérables.

Condrieu, 15 novembre. Les riverains se montrent très inquiets de la crue du Rhône.

Le fleuve couvre une partie des quais et inonde les campagnes.

Plus d'accident.

Bourg, 15 novembre. La Reussence vient de déborder. Le faubourg du Jura est submergé. Dans l'après-midi, les pontons des bateaux sont inondés. Les locataires ont dû déménager à la hâte.

Mâcon, 15 novembre. La Saône a débordé sur plusieurs points. Les pays les plus élevés, qui ne sont pas protégés par des digues, sont en partie inondés. On ne signale toutefois pas d'accident.

Nîmes, 15 novembre. A Pont-Saint-Espirit, une forte crue de l'Arèche vient de faire sortir le Rhône de son lit.

La plaine de la Croisière-Lamotte L'apalud est entièrement sous l'eau.

Des charrettes et des chevaux se rendant au marché d'hier ont disparu; les personnes qui les combaisaient ont été sauvées par les bateaux qui font le service des correspondances.

A Roquevaire, le Rhône est à 4 m. 60.

Tarascon, 15 novembre. Le Rhône continue lentement son mouvement ascensionnel.

Ce matin, à huit heures, le Rhône était à 4 m. 95 au-dessus de l'étiage.

Le temps est beau, le vent souffle du sud-ouest.

DÉPARTEMENTS

ARDECHE

Villefranche — Orage de grêle. — Après une journée ensoleillée, tout jour de printemps, le ciel s'est subitement couvert, et après un formidable coup de tonnerre à quatre heures et demie, la grêle s'est mise à tomber dure et usante. Au bout de dix minutes, les rues de Villefranche étaient toutes blanches, puis une forte pluie a terminé la partie.

Valsonno. — Singulier voleur. — M. Giroud, domestique chez M. Drullon, fermier à Valsonno, avait été victime d'un vol de 75 francs. En même temps le nommé Denis, de Saint-Cyr-de-Valorige (Loire), qui depuis quelque temps demeurait aussi chez M. Drullon, se plaignait de la disparition d'une somme de 25 francs, d'une montre, de trois pantalons et d'un chapeau. Giroud offrit au maître de Valsonno d'aller chercher les garnements à Tararac. Ceux-ci furent retrouvés et procédèrent à une enquête qui fut tout d'abord infructueuse. A la fin, ils trouvèrent la montre de Denis attachée avec une corde à la banquette d'une voiture. Denis la reconnut et avoua qu'il était l'auteur du vol commis au préjudice de Giroud. Il était encore porteur de 32 fr. 45 et avait dépensé le reste à Tararac. Denis a été corré.

LOIRE

Saint-Etienne. — La mine aux mineurs. Cette entreprise qui se présente dans d'excellentes conditions, et à laquelle s'intéressent tous les dévoués, est en bonne voie. Une dépêche adressée au siège du syndicat des mineurs de la Loire annonce que Mariotti a fait don aux mineurs de Montchou d'une somme de 2,000 francs.

Les municipalités de la région leur vont des subventions, selon les ressources dont elles disposent.

Ainsi, le conseil municipal de Villars vient de leur allouer 50 francs. Malheureusement, il n'y avait entre les administrateurs de la mine aux mineurs des dissentiments qui ont empêché la détermination de M. Journé Sagnol, conseiller municipal, comme rédacteur au *Réveil des mineurs*. M. le public, qui est tout disposé en faveur de cette œuvre et qui voudrait nécessairement en aide aux mineurs, hésite en voyant diriger les démarches des administrateurs par un personnage bien connu, qui s'est distingué surtout pendant la crise boulangiste.

Mort subite. — Hier soir, vers sept heures, M. Magand, ancien marchand de vias, rue du Soleil, atteint depuis longtemps d'une maladie de cœur, est mort subitement en présence de l'un de ses réservoirs. Il est mort dans sa chambre, et les soins qu'on lui a donnés sont restés inutiles.

Fin des et d'hygiène. — A partir d'aujourd'hui, le bureau municipal est installé à Saint-Marcelin. Ce bureau desservira exclusivement la commune de Saint-Marcelin détachée de l'arrondissement de Saint-Jean-Gondal.

Impudence. — Le jeune Jean Gros, habitant dans la rue d'Arcole, a reçu sur la tête un débris de vaisselle qui lui a fait une assez grave blessure. Il a reçu les premiers soins à la pharmacie Turbay.

D'autre part, les radicaux socialistes français présenteront M. Antony Auboyer, maire de Roanne et conseiller général, et les révolutionnaires, M. Delmouss, rédacteur du *Socialiste roannais*.

Le congrès républicain se réunira le 22 novembre.

Accident de voiture. — Hier, vers 7 heures du soir, M. Verchère, notaire à Saint-Germain-Lespinasse, se rendait à Roanne pour assister au grand concert donné au théâtre de Roanne par Mlle Dyonnet, professeur de chant à Lyon, lorsqu'il arriva près des Tuileries, le cheval qu'il conduisait prit le mors aux dents; la voiture verra, projetant M. Verchère sur le sol, et le cheval continua sa course vertigineuse jusqu'à Roanne, où il fut arrêté devant le café Helvétique, n'ayant avec lui que deux brancards et les deux roues de devant de la voiture.

Dans sa chute, M. Verchère s'est blessé à la tête assez grièvement.

Rixe. — Hier, vers 9 heures 1/2, une rixe d'ivrognes s'est produite en face du café Lagoutte, dont plusieurs jeunes gens avaient été expulsés.

Dans la rue, les coups tombèrent à bras de cinquante côté des combattants. Le nommé Plassé, âgé de 49 ans, armé d'un petit couteau et d'un pavé, frappait à droite et à gauche. Le jeune Boissel, âgé de 23 ans, ayant voulu intervenir, reçut de Plassé deux coups violents sur la tête, qui lui firent de graves blessures, et le laissèrent assommé; sans l'intervention des personnes présentes, il aurait été tué.

On transporta Boissel au café Lagoutte, et, après deux heures de soins, il revint à la vie, et pouvait gagner son domicile, rue de Paris.

Quant à Plassé, le regret, de son côté, de nombreux coups, entre autres un coup de fison de botte sur la bouche.

La police étant intervenue, Plassé fut conduit au bureau de police.

ISÈRE

Vienna. — Accident. — Un individu en état complet d'ivresse, a été renversé hier au soir, rue Victor-Faugier en face du n° 77, par un char-à-bancs dont le propriétaire est resté inconnu. Les roues lui ont passé sur le corps et il a eu la jambe cassée. Il a été transporté à l'hospice.

Lyons

A propos du Centenaire de Meyerbeer

C'est samedi-soir qu'a été célébré le centenaire de Meyerbeer à l'Opéra. Il nous a semblé curieux de rechercher à ce propos quel a été l'effet produit à Lyon par cet illustre chef-d'œuvre qui s'appelle les *Huguenots*, dont la première représentation avait eu lieu à Paris le 20 janvier 1836, et à Lyon le 8 avril 1837. Il n'y avait alors aucun compte rendu anticipé dans la presse, point d'indiscrétions avant le lever du rideau, point de puiffisme ni de réclame; un simple mot, première représentation des *Huguenots* à l'annonce des spectacles. Le directeur du Grand-Théâtre était M. Provence.

Le *Courrier de Lyon* publia un compte rendu non signé; il est, croyons-nous, soit de M. Eugène Jouve, frère du directeur, soit de M. Maisonneuve qui signa plus tard un pseudonyme de Casanova. Voici quelques extraits de l'article paru le 6 avril 1837.

On se faisait difficilement une idée de la foule qui se pressait avant-hier aux portes du Grand-Théâtre pour assister à la première représentation du magnifique ouvrage de Meyerbeer. Après la première et la troisième des *Huguenots* à l'Opéra, le public parisien se prononçait avec sa légèreté habituelle contre les trois premiers actes qu'il trouvait faibles et insignifiants. Il ne fallait rien moins que Popinot de Pélic, de Berlin et quelques autres savants musiciens, pour lui faire comprendre qu'il n'y avait pas moins de beautés dans les premiers actes que dans les derniers, mais que ces beautés étaient d'un autre ordre. Sur ce point les spectateurs lyonnais ont été plus intelligents que le public de la capitale, car leur admiration pour ces trois actes s'est manifestée par des applaudissements aussi vifs que nombreux. Le 4 et le 5 actes eurent très certainement excité l'enthousiasme de la salle, si leur exécution eût été ce qu'elle pouvait être; mais par malheur elle n'a point répondu à l'attente des spectateurs.

Suivent des appréciations sur les interprètes, trop longues pour être données ici.

Voici maintenant l'opinion du feuilletonniste A. Roussillat, dans le *Censeur* du 5 avril 1837:

Les *Huguenots* nous ont enlia été donnés. L'adhésion du public a été égale à son importance. Dès trois heures, le péristyle du Grand-Théâtre était envahi par la foule, et la représentation ne devait commencer qu'à six heures. Les barrières ont été escaladées, brisées même. Des dames ont franchi les barrières et passé par les brèches. Surveillants et pompiers ont eu peine à contenir les flots de cette espèce d'émeute, à comprimer cette multitude désordonnée. La salle enfin a été en quelques minutes envahie et remplie à ne pas y trouver vide un seul pied carré.

Quelques détails sur l'interprétation: M. Sylvain (Raoul), était peu sûr de son rôle, ce qui ne lui a pas permis de déployer complètement ses moyens et de se livrer à tout son entraînement.

Mlle Tomini est très bien en musicienne habile des difficultés, que présente la partie qui lui est confiée. Mlle Tomini n'a qu'un tort: d'ajouter de nouvelles fioritures au rôle de Marguerite, qui est déjà passablement fourni.

Mme Saint-Victor (Valentine), avait une tâche difficile à remplir. Sa voix est juste et étendue, mais elle manque de pureté dans les sons élevés; elle n'a pas toute la souplesse désirable, soit fatiguée, soit absente de travail.

M. Durbin a compris le personnage de Maveol et lui a conservé sa physionomie tendre et son caractère puritan et fanatique. Sa voix forte et modérée se prête merveilleusement aux motifs graves et sérieux qui parcourent et dominent la partition d'un bout à l'autre.

Nous ne pouvons, malheureusement, accorder les mêmes éloges à M. Baptiste et à Mlle Sandelion. Le compte de Nevers a été à peine supportable, et le page Urbain a eu des échecs à signaler.

Il résulte de cet examen que l'exécution des *Huguenots* est bien loin d'avoir été sans reproche. Il y a eu plusieurs substitutions à faire pour rendre sinon parfaite, du moins digne d'un tel ouvrage.

Ajoutons que le 30 août 1837, M^{lle} Falcon et M. Nonnrit, les deux créateurs

des rôles de Valentine et de Raoul à l'Opéra, venaient chanter les *Huguenots* à Lyon et y obtenaient un succès colossal. L'orchestre était dirigé par M. Joseph Hainl, dont le fils fut chef d'orchestre à l'Opéra, et parmi les musiciens nous relevons les noms de Luigini père et Luigini fils, trompettes. Le Luigini fils de 1837 est le père du Luigini fils d'aujourd'hui.

NOS ÉCHOS

Le temps. — Observations du journal. 15 novembre, 4 heures soir. Hauteur du baromètre: 750. — Température: + 12°. — Direction du vent: Sud. — Maximum de température dans les 24 heures: + 15°. — Minimum de température dans les 24 heures: + 7°.

Situation générale. — Le centre de la dépression océanique est maintenant au sud de l'Irlande. Les vents viennent donc toujours du nord-est et ouest sur l'Europe occidentale. Le temps reste le même, le plus continuellement avec température douce. Le baromètre est toujours très élevé en Russie.

Dernière heure. — On signale une hausse barométrique à Valonia, 9 millimètres en 24 h. à Brest, elle est de 4 millimètres. Le centre de la dépression se déplace et le baromètre baisse de 5 millimètres à Cherbourg où la pression est de 737. Aux îles Sanguinaires, 877.

Le temps sera très agréable. — Le temps va rester doux, pluie et éclaircies, vent des régions sud.

M. Robert, capitaine en deuxième au 6^e régiment, adjoint à la direction d'artillerie de Lyon, a été classé au 4^e régiment (10^e batterie, à Héricourt), pour y faire le service.

Voici un jugement qui intéresse le service municipal d'inspection des marchés: Le tribunal civil de Carcassonne vient de condamner la ville de Carcassonne à une indemnité de 100 fr. et 50 fr. vis-à-vis de deux de ses habitants qui avaient été rendus malades par des champignons achetés sur le marché public de la ville.

Les principaux considérants sont les suivants: « Attendu que la faute de l'inspecteur des halles et marchés est incontestable dans l'espèce; « Attendu que les contribuables qui achètent des champignons au marché sont en droit de penser que cette vérification a eu lieu, etc. »

M. Claude Bergeret, conservateur de la bibliothèque des beaux-arts au Palais Saint-Pierre, à Lyon, vient de mourir, âgé de soixante-dix-huit ans. C'était un artiste et un bibliophile distingué.

Il avait débuté comme dessinateur de fabrique, et s'était distingué par une compétence exceptionnelle en matière de bibelot.

Ses obsèques ont eu lieu hier au milieu d'un grand concours d'amis.

Nous trouvons dans le *Figaro* l'écho suivant: « Mme Carnot, accompagnée de M^{lle} Dupont-White, sa mère, est allée visiter hier les broderies de M^{lle} Lerouquier.

« Mme Carnot, vivement intéressée, est restée une grande demi-heure et, avant de quitter la salle Georges Petit, elle a tenu à complimenter la patiente et habile artiste lyonnaise. »

Toutes nos félicitations à M^{lle} Lerouquier; il n'était pas douteux que ses merveilleuses broderies n'eussent attiré de succès à Paris. M^{lle} Lerouquier avait, du reste, depuis longtemps reçu des propositions de grands ateliers de Paris; elle a préféré affronter elle-même le verdict de la capitale. On voit qu'elle y a réussi.

On peut voir en ce moment à la vitrine de Dussere une toile signée: C. Bellon, et dont l'impression est aussi originale qu'heureuse. C'est l'étude d'une jeune fille encadrée d'un horizon ciot un rideau de maisonnettes blanches perdues dans les arbres. Au premier plan, à gauche, un champ de blé déjà moissonné, apporte sa tâche usée, piquée de quelques coquelicots qui se balancent sur leurs longues tiges oubliées par la faucille. Un ciel semé de vapeurs légères met en valeur cette petite symphonie en vert fin.

Tous nos compliments à l'artiste.

Voici le nombre de personnes ayant couché à l'Asile municipal de nuit pendant les mois de juillet, août et septembre: Hommes: Juillet, 1,067; août, 1,069; septembre, 1,101; total, 3,137.

Femmes: Juillet, 186; août, 149; septembre, 122; total, 457.

Enfants: Juillet, 51; août, 22; septembre, 40; total, 113.

Ce qui fait, en tout: Juillet 2,204 personnes; août, 2,140; septembre, 1,353; total, 5,697.

A propos de l'arrivée des recrues: Le ministre de la guerre a envoyé des ordres sévères pour réprimer dans les casernes, les brimades auxquelles pourrait donner lieu l'arrivée des jeunes conscrits. Tous les soirs on lit la circulaire ministérielle aux soldats, et des rondes très sévères sont faites pendant la nuit par les sous-officiers de service pour veiller à la stricte exécution de ces prescriptions.

Transformation du Quartier de la Charité

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration des hospices civils de Lyon a reconnu la nécessité de transférer dans la banlieue de Lyon l'hospice de la Charité.

Un certain nombre de services, notamment celui de la maternité, sont installés dans des salles qui laissent beaucoup à désirer au point de vue d'hygiène.

Le chirurgien en chef et les médecins ont réclamé comme absolument urgentes des améliorations qui ne peuvent s'effectuer que dans des bâtiments neufs.

Le conseil d'administration a décidé de choisir pour l'emplacement du nouvel hospice de vastes terrains qui lui appartiennent sur la rive gauche du Rhône.

Dès que cette résolution a été connue, les spéculateurs qui sont toujours à l'affût d'un projet à lancer, pour en tirer un profit plus ou moins légitime, se sont mis aussitôt en campagne.

Plusieurs syndicats ont déjà été formés et diverses propositions ont été adressées à la municipalité de Lyon.

Les auteurs de projets ont déjà fourni des plans magnifiques tendant à substituer aux vieux bâtiments de l'hospice de la Charité, et même de l'hôpital Desgenettes, de splendides maisons de rapport bâties en façade sur de larges rues.

Il n'y aurait rien à dire à ces beaux projets, si le concours financier de la ville n'était pas sollicité. Le mal est que les faiseurs de syndicats veulent puiser dans la caisse municipale tout aussi largement que MM. Delamarre et Ferrand, les grands opérateurs dans l'affaire du quartier Grégoire.

Nous ferons connaître prochainement les projets de transformation du quartier de la Charité.

Nous nous bornons à indiquer aujourd'hui que cette grande affaire n'est pas encore près de se réaliser, ainsi que l'annoncent les syndiqués.

Comme les textes d'un grand nombre de donations visent le bâtiment de la Charité, tel qu'il existe aujourd'hui, il faudrait probablement un décret présidentiel pour autoriser le déplacement de l'hospice.

Nous faisons des vœux pour que les améliorations réclamées par le corps médical et par les administrateurs des hospices se réalisent à bref délai. C'est une affaire d'intérêt général au premier degré.

Mais nous pensons que le conseil municipal y regardera à deux fois avant d'accepter les projets présentés par d'anciens journalistes qui rêvent d'embourber le pas à MM. Delamarre et Ferrand.

Ces lanceurs d'affaires s'agitent, se remuent, se meffent en quête pour syndiquer avec eux des entrepreneurs et des financiers.

On parle beaucoup d'une nouvelle maison de banque qui tenterait d'exploiter non plus les mines du Caucase, mais le quartier de la Charité.

Au conseil municipal d'ouvrir l'œil et le bon.

Compagnie Maritime de Sauvetage

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Hier, à ce lieu au Palais de la Bourse, dans la salle des réunions industrielles, la distribution des récompenses aux membres de la Compagnie maritime de sauvetage.

La cérémonie était présidée par M. le commandant Blary, major de la garnison, représentant le général Berge, ayant à ses côtés MM. Caquet-Vauzelle, président de la société; l'abbé, conseiller de préfecture, représentant le préfet; Quivogne, adjoint, représentant le lieutenant-colonel Polonski; Sainte-Marie, vice-président de la compagnie; Sanaage, de l'Union patriotique; le commandant Favre, etc.

Le Lyre de Perrache et les Trompes, de l'Avant-Garde, avaient prêté à cette solennité leur brillant concert.

M. Caquet-Vauzelle prit la parole, et dit que l'éloge de la compagnie n'était plus à faire; il rappela les services rendus les années précédentes par la compagnie, et il parla du dévouement dont ont fait preuve les sociétaires pendant la débacle des glaces.

En installant, avec l'approbation de la préfecture, des postes d'avertissement et de surveillance sur les rives de la Saône jusqu'à Neuville, nous avons pu prévenir beaucoup de bateaux et autres établissements.

Le sauvetage émonant accompli par notre intrépide commandant, M. Favre, à la passerelle Saint-Georges, reproduit par les journaux illustrés de Paris, a été le plus brillant épisode de cette campagne.

M. Caquet-Vauzelle termine en engageant les membres de la société à marcher dans le chemin de l'honneur, puis il procède à la lecture du palmarès.

Les récompenses

Voici les récompenses accordées aux membres de la compagnie:

MM. Jean Favre, commandant de la compagnie, hors concours; Jean-Claude Rigès, inspecteur des pontons de l'Etat Rhin; Ferdinand Leduc, capitaine, médaille de la Société Amicale des Sauveteurs; Joseph Christ, membre de la compagnie, insigne des Sauveteurs de Mer; Jacques Roussel, lieutenant, médaille des Hospitalliers sauveteurs bretons; Pierre Porté, membre de la compagnie, livret de la Caisse d'épargne de 20 francs, don du président de la compagnie; Pierre Guyot, membre de la compagnie, insigne des Hospitalliers sauveteurs de Toulouse; François Buerli, capitaine de la compagnie, insigne des Sauveteurs de Marseille; Louis Beau, membre de la compagnie, livret de Caisse d'épargne de 20 francs, don du président de la compagnie.

La Courtois, membre de la compagnie, médaille des Sauveteurs de Nice; Auguste Knittel, membre du conseil d'administration, livret de Caisse d'épargne de 20 francs, don du président de la compagnie; Marius Collonges, membre de la compagnie, livret de Caisse d'épargne de 10 francs, don de M. Roussel, membre de la compagnie; Bonifacio, membre de la compagnie, lettre de félicitations du conseil d'administration; Emile Bonx, médaille des Centretouristes avignonnais; Sainte-Marie, vice-président de la compagnie; et Campo, capitaine de la Saône, insigne des Sauveteurs de Marseille; Georges Guillemin, membre de la compagnie, médaille des Sauveteurs de la Gironde; Valentin Mauranne, médaille de la compagnie, insigne des Sauveteurs de la Société parisienne et livret de Caisse d'épargne de 10 francs, don de M. Guillemin; et enfin, membre de la compagnie, médaille des Sauveteurs de Marseille; Jean-Joseph, entrepreneur-général, insigne des Sauveteurs de Roanne; Orlu, membre du conseil d'administration, insigne des Sauveteurs de Marseille; Georges Favier, Hure, livret de Caisse d'épargne de 20 francs, don du président de la compagnie.

Dioz, médaille de la Compagnie maritime de Sauvetage; Marguerite Sady-Martin, médaille de la Compagnie maritime; Antoine Grépat, médaille de la Compagnie maritime; Joseph Muletet, membre de la compagnie, insigne des sauveteurs de la Nièvre; Charles Macy, membre de la compagnie, médaille de la Compagnie; Etienne Lacombe, livret de Caisse d'épargne de 20 francs, don de M. Guillemin; et enfin, membre de la compagnie, médaille des Sauveteurs de Marseille; Georges Guillemin, membre de la compagnie, médaille des Sauveteurs de la Gironde; Valentin Mauranne, médaille de la compagnie, insigne des Sauveteurs de la Société parisienne et livret de Caisse d'épargne de 10 francs, don de M. Guillemin; et enfin, membre de la compagnie, médaille des Sauveteurs de Marseille; Jean-Joseph, entrepreneur-général, insigne des Sauveteurs de Roanne; Orlu, membre du conseil d'administration, insigne des Sauveteurs de Marseille; Georges Favier, Hure, livret de Caisse d'épargne de 20 francs, don du président de la compagnie.

Après l'exécution de la *Marsaillaise* par le Lyre de Perrache, M. Sainte-Marie adresse au nom de la Société, ses remerciements à M. Caquet-Vauzelle, et il lui remet au nom des sénateurs du Rhône un superbe volume: *La Navigation*.

La cérémonie est terminée, et pendant que l'assistance se retire les deux sociétés musicales jouent les meilleurs morceaux de leur répertoire.

LE BANQUET

A cinq heures et demie, un banquet réunissait les membres de la compagnie maritime de Sauvetage du Rhône, au restaurant Gagnaire.

De nombreuses dames ajoutent encore à l'éclat de la réunion.

A la table d'honneur avaient pris place, MM. Caquet-Vauzelle, Sainte-Marie, Roumain, délégué des Sauveteurs de Marseille; Dreyfus, président de la Société *Eclair*; Caban, directeur de cette société, le capitaine Leduc, le commandant Favre, les délégués des compagnies de Givors, de Vienne, etc.

A la fin du banquet, M. Caquet-Vauzelle porte un toast aux sociétés de Marseille, de Givors et de Vienne.

Après lui, M. Roumain, les délégués de Givors et de Vienne, portent des toasts à toutes les sociétés maritimes de sauvetage. Puis toute la société se réunit, dans les salons, où commence aux sons de l'*Eclair* un bal des plus animés qui se prolonge fort avant dans la nuit.

UN BANQUET RENOUVELÉ DES GRÈCS

Le quinzième jour du mois que les Grecs appellent *Metaxothéon*, en l'honneur de cette colline où s'éleva le temple du *Parthénon* dit à la pitié des fidèles, près de cette agora où Alcibiade XIV stationna sur un fagot de consoué, trente convives, administrateurs, professeurs et répétiteurs de cette école célèbre fondée à Athènes par le général Marlinos, pénétrant, mystérieusement enveloppés de leur chlamyde, dans un lieu couvert où les attendait une table somptueusement dressée.

Sur le fronton de l'édifice figurait une inscription ancienne, que de savants déchiffrent ainsi assemblés: *Il y a eu, en Grèce, mais qui, parait-il, a une signification chez les Gaulois, penpaldeus de l'Occident*.

L'ex-stratège Langocrates, qui avait dû autrefois rendre son hotellerie et son épée, et qui depuis avait obtenu de diriger l'instruction des jeunes éphèbes à l'école du général Marlinos, l'ex-stratège Langocrates attendait les invités: Sa tête, au profil que ne relierait pas le divin *Phidias*, était coiffée d'une couronne de roses; les huiles et les essences que son *néfros* qu'il Jupiter étaient répandues sur sa chevelure déjà grisonnante; une rose toute petite, plus rouge que les autres, ornait sa chlamyde de fête.

L'agape commença au milieu d'un silence où l'on n'entendait que le bruit des mâchoires, interrompu seulement par des salutes vives et pénétrantes de l'ex-stratège Langocrates. L'ex-démagogue Bouvettès, qui maintenant aténue son vin de Chypre en le mélangeant avec l'eau du Cithéron, Bouvettès aux cheveux de neige appuyait les règles de l'ex-stratège par des sourires d'intelligence.

Langocrates profita de ce que les estomacs étaient repus pour lever sa coupe remplie de vin de Cos à la grandeur de l'école dont il fait la prospérité, pour exposer ses théories sur les réformes à faire.

Les coupes s'entrechoquèrent et personne n'osa prendre la parole. Et alors les chants commencent; les hymnes à Eros entonnés par le professeur de dessin émerillonèrent les sens de ces respectables maîtres.

Un bouffon, comme il y en a à la fin de toute agape, paya son écot en racontant des histoires comiques. Puis, plusieurs convives se sentant indisposés, et craignant de le paraitre le lendemain devant les jeunes éphèbes de l'école, se levèrent et retournèrent à leurs épouses qui filaient de la laine dans le gynécée.

Nous reproduisons ce compte rendu trop hier soir à onze heures dans la boîte de l'*Echo de Lyon*. Disons seulement, pour mettre nos lecteurs au courant, que le banquet a été commandé pour pouvoir, à un moment donné, opposer aux tentatives de réorganisation de l'école de la Saône, les marques de sympathie... et d'indignation données à son directeur. Un compte rendu officiel de cette fête sera du reste rendu par le facteur Bouvet au ministre du commerce, pour essayer de lui faire croire qu'il serait injuste de priver l'école d'un directeur si adroit (depuis peu), de son personnel enseignant.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi, 16 novembre, 320^e jour de l'année. Pleine lune le 16 novembre; dernier quartier le 23. Soleil: lever, 7 h. 43; coucher, 4 h. 17.

L'Eclipse de Lune. — L'éclipse de lune a été hier parfaitement observée à Lyon, sauf dans la première partie des périodes successives par lesquelles passent ces infatigables phénomènes des *magiciens*, en effet, obscure le ciel pendant près d'une heure.

Mais, à partir de minuit quarante, le zénith s'est déformé, et les curieux, qui étaient cependant raréfiés, désespérant de pouvoir observer, ont pu suivre les phases de l'éclipse, l'entrée dans l'ombre, dans la pénombre, la sortie de l'ombre et de la pénombre.

C'est à une heure dix que Pasteur des nuits a recommencé à lancer un petit filet de lumière; presque aussitôt la lune s'est drapée dans un nuage circulaire qui ne l'a pas abandonnée jusqu'à la fin de l'éclipse.

Quant aux fautes des *Corridors* et autres sommets dont on espérait entrevoir l'ombre, ils sont restés un secret pour les simples mortels.

Tentative de suicide. — Hier matin, un ouvrier apôtre, nommé Pierre Cheut, âgé de 47 ans, demeurant rue Sébastopol, a tenté de se suicider.

Ce malheureux qui était atteint d'une fièvre cérébrale, gardait le lit depuis plusieurs jours. Dans la matinée, il profita d'une courte absence de sa femme pour se lever et se précipiter de la fenêtre de son logement situé au deuxième étage, dans la rue.

Relévé par des passants, le corps couvert de contusions, une large plaie aux reins et plusieurs côtes brisées, le blessé fut aussitôt placé sur une civière et emmené à l'Hôtel-Dieu.

Son état est désespéré, on doute qu'il survive à ses blessures.

Feuilleton de L'ECHO DE LYON du 17 Novembre 1891

MON PREMIER CRIME

PAR GUSTAVE MACÉ

Ancien chef du service de la Sûreté

Le chapeau à haute forme, le seul que possédait Désiré, nous dit encore la veuve Bodasse, est placé sur un porte-chapeau en fer à bouton de cuivre.

Ces premières constatations faites, les personnes restées à la porte peuvent pénétrer dans la chambre, avec ordre de circuler le moins possible et de ne rien déplacer.

Avant de poursuivre nos investigations, nous demandons à la veuve Bodasse et à la femme Beaudelocq, si elles ont quelque observation à faire.

Toutes deux sont étonnées de la présence, dans cette chambre, de la canne, du chapeau et de la montre que Désiré Bodasse appelait : ses inséparables.

Si mon neveu, ajoute la veuve Bodasse, a laissé chez lui ses valeurs, il a dû les placer dans son secrétaire, semblable au mien, où il existe un secret. En tirant complètement le tiroir du milieu vous trouverez une planche au-des-

sous. Elle paraît fixe, mais elle est mobile, et bascule en appuyant sur l'angle du fond à gauche. Désiré m'a dit : « Si jamais il m'arrivait malheur, tu trouveras à rais toutes mes affaires d'intérêt et de famille. » C'était sa cachette, et vous devez voir un portefeuille en cuir vert, à pattes et compartiments, semblable à ceux dont se servent les garçons de recette. Ce portefeuille renferme la fortune de mon neveu.

Suivant les indications de la veuve Bodasse et devant elle, le tiroir est ouvert, la planche est basculée, un vide se produit dans l'intérieur du meuble, mais le portefeuille signalé est, comme son propriétaire, absent.

Dans la poche d'un gilet, accroché au porte-manteau, se trouve une lettre, sans enveloppe, ainsi conçue :

« Langres, 2 décembre 1868.

« Votre amie est bien sage, et, pour la récompenser, on lui a promis qu'elle irait passer trois jours à Paris, après le 15 janvier. — C'est bien long ! Je profiterai de ce voyage pour vous apporter un petit couteau fabriqué dans le pays.

« Je vous embrasse. « ALINE. »

— Je ne connais personne à Langres, dit la veuve Bodasse, et le prénom d'Aline n'éveille en moi aucun souvenir. Il est évident pour nous, que la signataire de cette lettre est celle qui a tracé à la craie sur la porte ces mots : — Je ne reviendrai plus — vendredi — Aline.

Cette fille, venue de Langres à Paris, a dû se présenter à diverses reprises au domicile de Désiré Bodasse, sans le ren-

contrer et en évitant de s'adresser aux concierges.

Nous cherchons en vain le petit couteau de Langres promis dans la lettre : Aline n'a pas dû voir Bodasse.

Nous décrochons la montre suspendue à la tête du lit. Son mouvement ne fonctionne plus ; les aiguilles marquent deux heures. Cette montre, ancienne, est de celles vulgairement désignées sous le nom de bassinoises. Le cadran en émail, à chiffres arabes, est recouvert d'un verre bombé, épais, encaissé dans un large cercle s'ouvrant à l'aide d'une charnière. Elle se remonte et se règle par le cadran.

Le boîtier a la forme d'une calotte légèrement aplatie ; il n'a pas de charnières et s'ouvre à l'aide d'une double rainure ; il ne s'enlève généralement que pour les réparations à faire au mouvement.

Sur cette calotte en argent existe une tache d'encre. Pourquoi ? Du fond du boîtier, un papier tombe ; il est léger, de couleur rouge et soigneusement plié.

Sur ce papier, nous trouvons, inscrits à la plume, une série de numéros de titres de la rente italienne, 5 0/0 au porteur, emprunt 1861.

— Mon neveu était un homme de précautions ; il a placé là les numéros de ses valeurs. S'ils ont dérobé les titres, les voleurs sont volés ; avec ces numéros, on pourra former opposition. C'est une heureuse découverte.

— Pas si utile que vous le croyez. Cette ressource peut nous échapper. La rente italienne n'est pas susceptible d'opposition en France. Les titres de cette rente circulent avec la facilité des billets de banque ; et tout détenteur peut les

vendre ou en toucher les coupons sans être tenu d'en justifier la provenance. J'espère néanmoins, en raison de la gravité de l'affaire, que MM. Rotschild frères, banquiers, représentants financiers de l'Italie en France, n'hésiteront pas à donner les instructions nécessaires pour faciliter mes recherches.

Dans le troisième tiroir de la commode, deux paires de bas semblables à ceux retirés du puits avec les deux jantes. Sur ceux-ci comme sur ceux-là se trouve la marque +. B. +. Nous saisissons ces deux paires de bas pour servir de comparaison.

A en croire la veuve Bodasse, son neveu en avait quatre paires, et la quatrième doit être chez sa blanchisseuse, rue du Pont-de-Lodi.

Elle ajoute en larmoyant : — Jusqu'ici, je conservais encore quelque espoir sur le sort de mon pauvre neveu... Je vois bien que c'est fini maintenant : deux paires de chaussettes chez lui, une chez la blanchisseuse, et l'autre à la Morgue... cela fait bien le compte. Je ne m'étais pas trompée hier ; c'étaient bien les chaussettes et les effets de Désiré que vous m'avez montrés.

Tenez, continua-t-elle, là-haut, sur la planche de cette armoire, près de ce paquet de journaux, j'ai aperçu des fioles, que M. Badin, le pharmacien de la rue Saint-André-des-Arts, avait données à mon neveu, ainsi que je vous l'ai dit, pour soigner la blessure qu'il s'était faite à la jambe.

Ces fioles ont, en effet, contenu un médicament pour usage externe. Elles proviennent de la pharmacie désignée.

De l'ensemble de ces constatations,

comme de l'examen des objets qui se trouvent dans cette chambre, il résulte qu'aucun meurtre n'y a été perpétré.

Malgré l'absence prolongée de Désiré Bodasse, une personne s'introduit la nuit dans son domicile, voici ce qui nous paraît certain, et l'éclair, dans le but évident de faire croire à la présence du locataire.

Cette personne paraît avoir intérêt à dissimuler le plus longtemps possible cette disparition.

Il importe de connaître, surprendre ce mystérieux personnage.

Une surveillance exercée avec soin et adresse peut seule amener ce résultat.

Cette mission délicate est confiée aux deux inspecteurs des brigades de recherches, que nous avions laissés en permanence dans les logis des concierges Beaudelocq.

Nous leur donnons, par écrit, les instructions suivantes :

1° Se tenir constamment dans l'un des petits cabinets situés à la tête et au pied du lit ;

2° Ne sortir de la chambre, à partir de sept heures du soir, que pour le plus grave motif ;

3° Ne s'absenter, pour les repas, que l'un après l'autre ;

4° N'allumer ni lumière, ni feu, ne point fumer, s'abstenir d'ouvrir les fenêtres, et ne rien déplacer ;

5° Ne point causer et éviter de faire du bruit ;

6° Saisir et arrêter toute personne qui pénétrerait dans cette pièce ;

7° Garder et maintenir cette personne sur place, et nous faire immédiatement prévenir par le concierge de la maison.

Pour que leur opération ait un caractère légal, nous donnons, à ces agents le pouvoir et le droit nécessaires à son exécution, au moyen d'un mandat d'arrestation ainsi conçu, que nous leur remettons :

« De par la loi,

« Nous, Gustave Macé, commissaire de police de la ville de Paris, plus spécialement chargé du quartier de l'Odéon, officier de police judiciaire, « auxiliaire de M. le Procureur impé-

rial ;

« Vu les articles 40, 49 et 50, du Code d'instruction criminelle,

« Mandons et ordonnons à tous agents de la force publique, d'arrêter et amener devant nous, en se conformant à la loi,

« Tout individu qui s'introduira dans le logement du sieur Désiré Bodasse, rue Dauphine, 59, au troisième étage.

« Pour être entendu sur les inculpations dont il est l'objet.

« Requérons tous dépositaires de la force publique de prêter main-forte, en cas de nécessité, pour l'exécution du présent mandat, scellé de notre cachet.

« Fait à Paris, le quatre février 1869.

« G. Macé,

« Commissaire de police. »

Ces instructions données, nous continuons nos investigations en attendant le résultat de cette surveillance.

(A suivre.)

DORURE bon Voyageur en passementerie, avec clientèle, demandé pour association, même sans apport. Ecrire poste rest. Terreaux, X. Y. Z.

SALSEPAREILLE QUET SIROP agréable Le Meilleur Dépuratif du Sang et des Humeurs S'emploie en toute saison et surtout à l'automne S'adresser Pharmacie Quet, 5, r. de la Préfecture, Lyon. On fait des envois

ACCOCHEUSE Mlle Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Beauvais 3 au-dessus de la rue du Doyenné (Sain-Germain) LYON Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Mission de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires. PRIX MODÉRÉS

BON AVIS A LIRE Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. C. Louyrette, rue Mazenod, 10, Lyon, achète les pardessus, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et chausseries, etc. — Prendre l'adresse, il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

D^r DUCHARME 3, Cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electricité. Traitement spécial des Ulcères Cabinet : de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h.

APÉRITIF CHABLY Se vend PARTOUT. Le dépositaire, chez l'Adjoint, Vente gros : E. Desplaces, -Lyon

ETAT-CIVIL DE LYON INHUMATIONS Premier arrondissement. — Pétus Guinal, 4 ans 1/2, rue du Bon-Pasteur, 21, f. 7 h. — Joséphine Depay, sans profession, 66 ans, rue Sainte-Marie-des-Terraux, 3, f. 9 h. — François Cazal, rubanier, 41 ans, rue des Tables-Claudiennes, 23, f. 2 h. — Antoine Masson, 21 ans, hôpital des Collinettes, f. 1 h. Deuxième arrondissement. — Epoque Dupont, née Allantane, sans profession, 23 ans, Charité, f. 7 h. — Yveuve Sosant, née Poyard, ménagère, 60 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Aimé Matton, horloger, 23 ans, Hôtel-Dieu, f. 10 h. — Epoque Lapatu, née Grandjeu, sans profession, 61 ans, rue de la Charité, 20, f. 2 h. — Yveuve Dugnat, née Cattaude, sans profession, 67 ans, Hôtel-Dieu, f. 9 h. — Denoit Lapierron, sans profession, 72 ans, Hôtel-Dieu, f. midi. Troisième arrondissement. — François Nagot, sans profession 73 ans, rue Duguesclin, 205, f. 11 h. — François Chapotard, rentier, 63 ans, rue de la Villardière, 41, f. 1 h. — Epoque Lalande, née Catherine, ménagère, 20 ans, rue Montcey, 48, f. 3 h. — François Couturier, sans profession, 70 ans, rue Corne-de-Cerf, 22, f. 1 h. — Yveuve Joly, née Brulhas, 83 ans, rue Corne-de-Cerf, 22, f. 1 h. — Philomène Mary, rentière, 46 ans, quai de la Guillotière, 25, f. 2 h. Quatrième arrondissement. — Yveuve Micoud, née Micoud, concubine, 73 ans, hôpital, f. 8 h. — Epoque Gergat, née Hatel, sans profession, 72 ans, montée de la Boncle, f. 1 h. — Yveuve Ramassat, née Cartier, sans profession, 74 ans, rue Perrot, 8, f. 2 h. — Jean Javenet, tisserand, 69 ans, rue Sainte-Marie, 10, f. 3 h. Cinquième arrondissement. — Joseph Thomas, tisserand, 39 ans, montée des Epies, 13, f. 9 h. — Paul Somet, 3 ans, Antiquaille, f. 2 h. — Yveuve Brunet, née Chénoblet, sans profession, 74 ans, quai de la Paix, 22, f. 8 h. — Emilie Benassy, f. 4 ans, quai Pierre-Seize, 8, f. 11 h. Sixième arrondissement. — Epoque Gaume, née 82, f. 11 h. — Epoque Jacquand, née Jacquet, 83 ans, rue Tronchet, 67, f. 2 h.

BOURSE DE LYON Du 16 Novembre 1891 FONDS D'ÉTAT 3 1/2 Français... 94 1/2 Crédit Lyonnais... 748 75 Au porteur... 94 1/2 Mobilier Espagnol... 320 50 Amortissable... 104 1/2 B. Pays hongrois... 395 1/2 4 1/2 1883... 104 1/2 Banq. Esc. Paris... 395 1/2 Italien 5 0/0... 512 20 Banque ottomane... 407 50 Espagne 4 0/0... 307 50 Banque P. Autric. Société Lyonnaise... 307 50 Hongrie 4 0/0... 307 50 Paris-Lyon-Médit. Andalous... 307 50 Autriche 4 0/0 76... 307 50 Russe 5 0/0 62... 307 50 4 0/0 67... 307 50 4 0/0 75... 307 50 4 0/0 80... 307 50 4 0/0 88... 307 50 4 0/0 89... 307 50 4 0/0 91... 307 50 D. C. Otlom. S. D. Nord de l'Espagne... 307 50 Dette égypt. an. 470 Portugal... 307 50 Obligat. priv. 441 25 Saragosse... 307 50 Portugal 3 0/0... 307 50 4 1/2 0/0 1889... 307 50 Canal de Suez... 307 50 Crédit foncier... 1260 Paris fondat... 307 50 Canal maroc... 307 50 Crédit mobilier... Société f. Lyonn. 320 50 OBLIGATIONS Ville de Lyon... 98 Lyon-Fourvière... 1690 V. de Paris 1865... 437 Ouest-Lyonnais... 320 50 1869... 413 50 S. f. Lyon... 320 50 1871... 413 50 Andalous... 320 50 1875... 413 50 Autriche-Hongr. 1^{re}... 320 50 1876... 413 50 Beira-Alta 3 0/0... 320 50 1880... 413 50 Cacérés-Portug. 1^{re}... 320 50 1883... 413 50 Léonard ancien... 320 50 1885... 413 50 Nord-Espagne 5... 320 50 1886... 413 50 Portugal 3 0/0... 320 50 1887... 413 50 S. f. Lyon... 320 50 1888... 413 50 S. f. Lyon... 320 50 1889... 413 50 S. f. Lyon... 320 50 1890... 413 50 S. f. Lyon... 320 50 1891... 413 50 S. f. Lyon... 320 50 Bâle 3 1/2... 437 Bâle 4... 437 Bâle 5... 437 Bâle 6... 437 Bâle 7... 437 Bâle 8... 437 Bâle 9... 437 Bâle 10... 437 Bâle 11... 437 Bâle 12... 437 Bâle 13... 437 Bâle 14... 437 Bâle 15... 437 Bâle 16... 437 Bâle 17... 437 Bâle 18... 437 Bâle 19... 437 Bâle 20... 437 Bâle 21... 437 Bâle 22... 437 Bâle 23... 437 Bâle 24... 437 Bâle 25... 437 Bâle 26... 437 Bâle 27... 437 Bâle 28... 437 Bâle 29... 437 Bâle 30... 437 Bâle 31... 437 Bâle 32... 437 Bâle 33... 437 Bâle 34... 437 Bâle 35... 437 Bâle 36... 437 Bâle 37... 437 Bâle 38... 437 Bâle 39... 437 Bâle 40... 437 Bâle 41... 437 Bâle 42... 437 Bâle 43... 437 Bâle 44... 437 Bâle 45... 437 Bâle 46... 437 Bâle 47... 437 Bâle 48... 437 Bâle 49... 437 Bâle 50... 437 Bâle 51... 437 Bâle 52... 437 Bâle 53... 437 Bâle 54... 437 Bâle 55... 437 Bâle 56... 437 Bâle 57... 437 Bâle 58... 437 Bâle 59... 437 Bâle 60... 437 Bâle 61... 437 Bâle 62... 437 Bâle 63... 437 Bâle 64... 437 Bâle 65... 437 Bâle 66... 437 Bâle 67... 437 Bâle 68... 437 Bâle 69... 437 Bâle 70... 437 Bâle 71... 437 Bâle 72... 437 Bâle 73... 437 Bâle 74... 437 Bâle 75... 437 Bâle 76... 437 Bâle 77... 437 Bâle 78... 437 Bâle 79... 437 Bâle 80... 437 Bâle 81... 437 Bâle 82... 437 Bâle 83... 437 Bâle 84... 437 Bâle 85... 437 Bâle 86... 437 Bâle 87... 437 Bâle 88... 437 Bâle 89... 437 Bâle 90... 437 Bâle 91... 437 Bâle 92... 437 Bâle 93... 437 Bâle 94... 437 Bâle 95... 437 Bâle 96... 437 Bâle 97... 437 Bâle 98... 437 Bâle 99... 437 Bâle 100... 437 Bâle 101... 437 Bâle 102... 437 Bâle 103... 437 Bâle 104... 437 Bâle 105... 437 Bâle 106... 437 Bâle 107... 437 Bâle 108... 437 Bâle 109... 437 Bâle 110... 437 Bâle 111... 437 Bâle 112... 437 Bâle 113... 437 Bâle 114... 437 Bâle 115... 437 Bâle 116... 437 Bâle 117... 437 Bâle 118... 437 Bâle 119... 437 Bâle 120... 437 Bâle 121... 437 Bâle 122... 437 Bâle 123... 437 Bâle 124... 437 Bâle 125... 437 Bâle 126... 437 Bâle 127... 437 Bâle 128... 437 Bâle 129... 437 Bâle 130... 437 Bâle 131... 437 Bâle 132... 437 Bâle 133... 437 Bâle 134... 437 Bâle 135... 437 Bâle 136... 437 Bâle 137... 437 Bâle 138... 437 Bâle 139... 437 Bâle 140... 437 Bâle 141... 437 Bâle 142... 437 Bâle 143... 437 Bâle 144... 437 Bâle 145... 437 Bâle 146... 437 Bâle 147... 437 Bâle 148... 437 Bâle 149... 437 Bâle 150... 437 Bâle 151... 437 Bâle 152... 437 Bâle 153... 437 Bâle 154... 437 Bâle 155... 437 Bâle 156... 437 Bâle 157... 437 Bâle 158... 437 Bâle 159... 437 Bâle 160... 437 Bâle 161... 437 Bâle 162... 437 Bâle 163... 437 Bâle 164... 437 Bâle 165... 437 Bâle 166... 437 Bâle 167... 437 Bâle 168... 437 Bâle 169... 437 Bâle 170... 437 Bâle 171... 437 Bâle 172... 437 Bâle 173... 437 Bâle 174... 437 Bâle 175... 437 Bâle 176... 437 Bâle 177... 437 Bâle 178... 437 Bâle 179... 437 Bâle 180... 437 Bâle 181... 437 Bâle 182... 437 Bâle 183... 437 Bâle 184... 437 Bâle 185... 437 Bâle 186... 437 Bâle 187... 437 Bâle 188... 437 Bâle 189... 437 Bâle 190... 437 Bâle 191... 437 Bâle 192... 437 Bâle 193... 437 Bâle 194... 437 Bâle 195... 437 Bâle 196... 437 Bâle 197... 437 Bâle 198... 437 Bâle 199... 437 Bâle 200... 437 Bâle 201... 437 Bâle 202... 437 Bâle 203... 437 Bâle 204... 437 Bâle 205... 437 Bâle 206... 437 Bâle 207... 437 Bâle 208... 437 Bâle 209... 437 Bâle 210... 437 Bâle 211... 437 Bâle 212... 437 Bâle 213... 437 Bâle 214... 437 Bâle 215... 437 Bâle 216... 437 Bâle 217... 437 Bâle 218... 437 Bâle 219... 437 Bâle 220... 437 Bâle 221... 437 Bâle 222... 437 Bâle 223... 437 Bâle 224... 437 Bâle 225... 437 Bâle 226... 437 Bâle 227... 437 Bâle 228... 437 Bâle 229... 437 Bâle 230... 437 Bâle 231... 437 Bâle 232... 437 Bâle 233... 437 Bâle 234... 437 Bâle 235... 437 Bâle 236... 437 Bâle 237... 437 Bâle 238... 437 Bâle 239... 437 Bâle 240... 437 Bâle 241... 437 Bâle 242... 437 Bâle 243... 437 Bâle 244... 437 Bâle 245... 437 Bâle 246... 437 Bâle 247... 437 Bâle 248... 437 Bâle 249... 437 Bâle 250... 437 Bâle 251... 437 Bâle 252... 437 Bâle 253... 437 Bâle 254... 437 Bâle 255... 437 Bâle 256... 437 Bâle 257... 437 Bâle 258... 437 Bâle 259... 437 Bâle 260... 437 Bâle 261... 437 Bâle 262... 437 Bâle 263... 437 Bâle 264... 437 Bâle 265... 437 Bâle 266... 437 Bâle 267... 437 Bâle 268... 437 Bâle 269... 437 Bâle 270... 437 Bâle 271... 437 Bâle 272... 437 Bâle 273... 437 Bâle 274... 437 Bâle 275... 437 Bâle 276... 437 Bâle 277... 437 Bâle 278... 437 Bâle 279... 437 Bâle 280... 437 Bâle 281... 437 Bâle 282... 437 Bâle 283... 437 Bâle 284... 437 Bâle 285... 437 Bâle 286... 437 Bâle 287... 437 Bâle 288... 437 Bâle 289... 437 Bâle 290... 437 Bâle 291... 437 Bâle 292... 437 Bâle 293... 437 Bâle 294... 437 Bâle 295... 437 Bâle 296... 437 Bâle 297... 437 Bâle 298... 437 Bâle 299... 437 Bâle 300... 437 Bâle 301... 437 Bâle 302... 437 Bâle 303... 437 Bâle 304... 437 Bâle 305... 437 Bâle 306... 437 Bâle 307... 437 Bâle 308... 437 Bâle 309... 437 Bâle 310... 437 Bâle 311... 437 Bâle 312... 437 Bâle 313... 437 Bâle 314... 437 Bâle 315... 437 Bâle 316... 437 Bâle 317... 437 Bâle 318... 437 Bâle 319... 437 Bâle 320... 437 Bâle 321... 437 Bâle 322... 437 Bâle 323... 437 Bâle 324... 437 Bâle 325... 437 Bâle 326... 437 Bâle 327... 437 Bâle 328... 437 Bâle 329... 437 Bâle 330... 437 Bâle 331... 437 Bâle 332... 437 Bâle 333... 437 Bâle 334... 437 Bâle 335... 437 Bâle 336... 437 Bâle 337... 437 Bâle 338... 437 Bâle 339... 437 Bâle 340... 437 Bâle 341... 437 Bâle 342... 437 Bâle 343... 437 Bâle 344... 437 Bâle 345... 437 Bâle 346... 437 Bâle 347... 437 Bâle 348... 437 Bâle 349... 437 Bâle 350... 437 Bâle 351... 437 Bâle 352... 437 Bâle 353... 437 Bâle 354... 437 Bâle 355... 437 Bâle 356... 437 Bâle 357... 437 Bâle 358... 437 Bâle 359... 437 Bâle 360... 437 Bâle 361... 437 Bâle 362... 437 Bâle 363... 437 Bâle 364... 437 Bâle 365... 437 Bâle 366... 437 Bâle 367... 437 Bâle 368... 437 Bâle 369... 437 Bâle 370... 437 Bâle 371... 437 Bâle 372... 437 Bâle 373... 437 Bâle 374... 437 Bâle 375... 437 Bâle 376... 437 Bâle 377... 437 Bâle 378... 437 Bâle 379... 437 Bâle 380... 437 Bâle 381... 437 Bâle 382... 437 Bâle 383... 437 Bâle 384... 437 Bâle 385... 437 Bâle 386... 437 Bâle 387... 437 Bâle 388... 437 Bâle 389... 437 Bâle 390... 437 Bâle 391... 437 Bâle 392... 437 Bâle 393... 437 Bâle 394... 437 Bâle 395... 437 Bâle 396... 437 Bâle 397... 437 Bâle 398... 437 Bâle 399... 437 Bâle 400... 437 Bâle 401... 437 Bâle 402... 437 Bâle 403... 437 Bâle 404... 437 Bâle 405... 437 Bâle 406... 437 Bâle 407... 437 Bâle 408... 437 Bâle 409... 437 Bâle 410... 437 Bâle 411... 437 Bâle 412... 437 Bâle 413... 437 Bâle 414... 437 Bâle 415... 437 Bâle 416... 437 Bâle 417... 437 Bâle 418... 437 Bâle 419... 437 Bâle 420... 437 Bâle 421... 437 Bâle 422... 437 Bâle 423... 437 Bâle 424... 437 Bâle 425... 437 Bâle 426... 437 Bâle 427... 437 Bâle 428... 437 Bâle 429... 437 Bâle 430... 437 Bâle 431... 437 Bâle 432... 437 Bâle 433... 437 Bâle 434... 437 Bâle 435... 437 Bâle 436... 437 Bâle 437... 437 Bâle 438... 437 Bâle 439... 437 Bâle 440... 437 Bâle 441... 437 Bâle 442... 437 Bâle 443... 437 Bâle 444... 437 Bâle 445... 437 Bâle 446... 437 Bâle 447... 437 Bâle 448... 437 Bâle 449... 437 Bâle 450... 437 Bâle 451... 437 Bâle 452... 437 Bâle 453... 437 Bâle 454... 437 Bâle 455... 437 Bâle 456... 437 Bâle 457... 437 Bâle 458... 437 Bâle 459... 437 Bâle 460... 437 Bâle 461... 437 Bâle 462... 437 Bâle 463... 437 Bâle 464... 437 Bâle 465... 437 Bâle 466... 437 Bâle 467... 437 Bâle 468... 437 Bâle 469... 437 Bâle 470... 437 Bâle 471... 437 Bâle 472... 437 Bâle 473... 437 Bâle 474... 437 Bâle 475... 437 Bâle 476... 437 Bâle 477... 437 Bâle 478... 437 Bâle 479... 437 Bâle 480... 437 Bâle 481... 437 Bâle 482... 437 Bâle 483... 437 Bâle 484... 437 Bâle 485... 437 Bâle 486... 437 Bâle 487... 437 Bâle 488... 437 Bâle 489... 437 Bâle 490... 437 Bâle 491... 437 Bâle 492... 437 Bâle 493... 437 Bâle 494... 437 Bâle 495... 437 Bâle 496... 437 Bâle 497... 437 Bâle 498... 437 Bâle 499... 437 Bâle 500... 437 Bâle 501... 437 Bâle 502... 437 Bâle 5